

*Initiatives ministérielles*

**M. Cooper:** Monsieur le Président, je pense que c'est irrégulier étant donné que vous n'aviez donné la parole à personne lorsqu'on est passé à l'ordre du jour. C'est une bonne initiative, anticipée, bien intentionnée, mais néanmoins irrecevable.

---

## INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

### LA LOI SUR L'EXPLOITATION DU CHAMP HIBERNIA

#### MESURE MODIFICATIVE

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Epp: Que le projet de loi C-44, Loi concernant l'exploitation du champ d'hydrocarbures Hibernia et apportant des modifications corrélatives à certaines lois, soit lu pour la troisième fois et adopté.

**M. Fred J. Mifflin (Bonavista—Trinity—Conception):** Monsieur le Président, d'entrée de jeu, je voudrais remercier mon ami d'Edmonton—Est de sa bienveillance, plutôt inattendue. Je le remercie infiniment.

**Une voix:** Il aurait dû être libéral.

**M. Mifflin:** En effet. Comptez sur moi, je m'occupe de cela aussi.

Avant la suspension de la séance à 13 heures, en ma qualité de critique adjoint en matière d'énergie et de député de Bonavista—Trinity—Conception où se fera la plus grande partie de la construction d'Hibernia, j'ai parlé d'aspects du projet qui inquiètent beaucoup de monde. J'ai fait un peu l'historique du projet et exposé certains détails qui ne sont peut-être pas bien connus des députés et encore moins du public. Puis j'ai traité de deux sujets concernant les députés, pour leur tranquilliser l'esprit et les rendre plus favorables au projet. Après tout, le projet va durer 25 ans.

Je parlais avant la pause, à 13 heures, des matières premières et de l'équipement d'une valeur de 600 millions de dollars que nécessitera le projet. J'ai donné les raisons pour lesquelles, selon moi, il ne saurait s'agir d'un projet canadien à 100 p. 100 pour ce qui est des matériaux et de l'équipement.

J'aimerais dire un mot maintenant de la période intérieure, c'est-à-dire pendant la construction et la phase de production, période vraisemblablement la plus importante pour quantité de citoyens de Terre-Neuve, des provin-

ces de l'Atlantique et du Canada tout entier, mais qui est peut-être l'aspect le moins compris de ce mégaprojet. Je veux parler évidemment des perspectives d'emploi.

Un article du *Globe and Mail* de ce matin donnait à entendre que les travailleurs, par milliers, se bousculaient pour obtenir les quelques emplois offerts à Hibernia. Il précisait qu'ils devaient faire la queue dans l'espoir d'obtenir l'un des quelque 40 à 60 emplois qui seront offerts d'ici la fin de l'année.

C'est volontiers que j'aborde cet aspect, car je m'intéresse à ce projet depuis fort longtemps. J'ai eu des entretiens avec quelques-uns de mes vis-à-vis, avec les ministres en cause, avec les députés, avec mes propres collègues, avec des industriels, des fonctionnaires et des travailleurs qui participeront à la réalisation de ce projet. En toute modestie, je dois dire que les propos que je vais tenir au cours des quelques instants qui viennent seront très instructifs.

C'est un fait qu'Hibernia créera des milliers d'emplois partout au Canada. Ces emplois, ce n'est pas la société Mobil Oil qui les créera, mais bien plutôt les principaux entrepreneurs et les entreprises de services qui participeront à la mise en oeuvre du projet. Selon moi, il s'agit là d'un aspect très important. Pour la plupart, les emplois au cours de la phase de mise en oeuvre appartiendront à cinq catégories industrielles: la construction, la construction navale, la fabrication, l'ingénierie et la construction en mer. Il faudra toutes sortes de spécialisations à bien des niveaux au cours des six années de la réalisation du projet et la vingtaine d'années de production. Mieux vaudrait peut-être que j'entre un peu plus dans le détail.

Toujours sur une note de portée générale, cependant, les emplois en question se mesurent en années-personnes.

On ne sait pas toujours ce qu'est une année-personne. C'est tout simplement une année de travail pour une personne. Il s'agit parfois d'un million d'heures-personne. Je m'en tiendrai aux années-personnes afin que nous n'ayons pas à faire de conversion d'une mesure à l'autre.

Durant l'étape de la mise en oeuvre, le projet permettra de créer environ 21 500 années-personnes d'emploi, dont 14 500 devraient être créées au Canada. Selon le calendrier du projet, la demande devrait s'accroître à la fin de cette année. Je dois utiliser un nombre variable, de 40 à 100, me dit-on, selon la rapidité de la mise en oeuvre du projet et, bien sûr, des conditions météorologiques qui prévaudront en novembre et en décembre. Cependant, le nombre des emplois devrait atteindre son maximum en